



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENEVE

Intervention de Son Excellence Mr Apolinário Correia, Ambassadeur et Représentant Permanent d'Angola à la 15eme Session du 2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel de la République Malienne.

Mardi 22 Janvier 2013.

Mr le président,

La République d'Angola souhaite la bienvenue à la délégation Malienne, à la 15eme Session de l'Examen Périodique Universel, conduite par S.E.M Malick Coulibaly, Ministre de la justice.

Depuis la présentation du dernier rapport au Conseil des Droits de l'homme dans le cadre du 1^{er} cycle de l'EPU en 2008, le Mali a signé et ratifié plusieurs instruments internationaux se rapportant aux droits de l'homme de même de nouvelles institutions ont été créées notamment, la Commission Indépendante des Droits de l'Homme (CNDH) dont la République d'Angola se réjouit.

Mr le Président,

La République d'Angola est profondément préoccupé par les questions sécuritaires et humanitaires qui affectent la République du Mali depuis janvier 2012.

L'Angola est profondément préoccupé par la publication de rapports faisant état de violations des Droits de l'Homme qui seraient commises en République du Mali.

L'Angola condamne toutes violations des Droits de l'Homme et lance un appel aux parties concernées à respecter les principes du droit humanitaire international.

Nous soutenons les efforts de la communauté internationale en vue d'un règlement de la crise malienne en tenant compte du respect des droits de l'homme.

Nous aimerions recommander le renforcement du soutien des capacités et de l'assistance technique pour permettre au Mali de surmonter les difficultés et améliorer la Situation des droits de l'homme dans ce pays.

En conclusion, notre délégation souhaite les vœux de pleine réussite à l'Examen Périodique Universel à la délégation Malienne.

Je vous remercie.